

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF DEPARTEMENTAL CENTRE DE LA MEMOIRE D'ORADOUR CONSEIL D'ADMINISTRATION 20 MARS 2024

Le Conseil d'administration du Centre de la mémoire d'Oradour s'est réuni le mercredi 20 mars 2024 à 17 heures.

Etaient présents: **Monsieur Fabrice ESCURE**, président du Centre de la mémoire d'Oradour, vice-président du Conseil départemental ; **Madame Annick MORIZIO**, vice-présidente du Centre de la mémoire d'Oradour, vice-présidente du Conseil départemental ; **Madame Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES**, vice-présidente du Conseil départemental ; **Monsieur Yves RAYMONDAUD**, conseiller départemental, suppléant de Monsieur Ludovic GERAUDIE, conseiller départemental ; **Monsieur Pascal BUSSIERE**, Conseiller départemental, suppléant de Monsieur Michel CUBERTAFOND, conseiller départemental ; **Madame Anne-Sophie MARCON**, sous-préfète de Rochechouart, représentant Monsieur Etienne GUYOT, préfet de la Nouvelle Aquitaine ; **Monsieur Philippe LACROIX**, maire d'Oradour-sur-Glane ; **Monsieur Benoît SADRY**, président de L'ANFMOG ; **Madame Francine BRISSAUD**, secrétaire de L'ANFMOG ; **Monsieur Claude MILORD**, vice-président de L'ANFMOG ; **Monsieur Jean-Claude PEYRONNET**, sénateur honoraire.

Etaient absents, excusés et avaient donné pouvoir: **Madame Sylvie TUYERAS**, vice-présidente du Conseil départemental à Monsieur Fabrice ESCURE ; **Madame Isabelle DEBOURG**, conseillère départementale à Monsieur Pascal BUSSIERE ;

Etaient absents, excusés: **Monsieur Thierry MIGUEL**, vice-président du Conseil départemental et son suppléant Monsieur Stéphane VEYRIRAS, conseiller départemental ; **Madame Nicole MARTIN** payeuse départementale.

Assistaient: **Monsieur Francis BUGE**, directeur général adjoint Solidarités territoriales au Conseil départemental ; **Monsieur Pascal NOURRY**, directeur du pôle culture-sport-vie associative au Conseil départemental ; **Madame Bernadette ROBERT**, directrice du Centre de la mémoire d'Oradour ; **Madame Véronique VAUGRAND**, responsable administrative au Centre de la mémoire, secrétaire de séance.

TARIFS BILLETTERIE 2024

I. EXPOSÉ

Les tarifs d'entrée doivent être délibérés et votés tous les ans.

En ce début d'année 2024, il est donc proposé au Conseil d'administration de reconduire l'ensemble des tarifs existants répertoriés dans l'annexe ci-jointe.

Il est précisé qu'en 2024, en plus de la période estivale, les visites guidées du village martyr pour les individuels seront proposées dès les vacances de printemps ainsi qu'au cours des ponts du mois de mai et probablement en septembre également.

II. PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'administration de bien vouloir valider les tarifs pour 2024.

III. DÉCISION

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, VALIDE à l'unanimité les tarifs de billetterie pour 2024 tels que présentés dans l'annexe ci-jointe.

Pour extrait certifié conforme,
A Oradour-sur-Glane, le 20 mars 2024

La Directrice,


B. ROBERT

Délibération du 20 mars 2024

(La vente des billets cesse 45 minutes avant la fermeture des expositions)

EXPOSITION PERMANENTE

7 € 80

▪ **ADULTE**

22 €

▪ **FAMILLE = 2 adultes + 2 enfants ou plus**

TARIFS REDUITS

(sur présentation d'un justificatif)

5 € 20

- Etudiants - Jeunes de 10 à 18 ans
- Anciens combattants et victimes de guerre - Pupilles de la Nation
- Accompagnant ANFMOG
- Personnel Conseil départemental Haute-Vienne
- Carte culture MGEN

Gratuit

(sur présentation d'un justificatif)

- Moins de 10 ans
- Personne handicapée avec carte d'invalidité ou mobilité inclusion
- Accomp. de personne handicapée si CMI « besoin d'accompagnement » « cécité »
- Demandeurs d'emplois
- Chauffeurs de bus accompagnant un groupe
- Journalistes
- Membres ANFMOG - Membres ICOM - Ministère de la CULTURE
- Invités / Carte VIPol
- Coupon Département HV (1 entrée payante = 1 entrée gratuite)

LES 2 EXPOSITIONS

+ VISITE GUIDEE VILLAGE MARTYR

Selon places disponibles (renseignements à l'accueil)

14 €

ADULTE

45 €

FAMILLE = 2 adultes + 2 enfants ou plus

TARIFS REDUITS

(sur présentation d'un justificatif)

10 €

- Etudiants - Jeunes de 10 à 18 ans
- Anciens combattants et victimes de guerre - Pupilles de la Nation
- Accompagnant ANFMOG
- Personnel Conseil départemental Haute-Vienne
- Carte culture MGEN

7 €

(sur présentation d'un justificatif)

- Personne handicapée avec carte d'invalidité ou mobilité inclusion
- Accomp. de personne handicapée si CMI « besoin d'accompagnement » « cécité »
- Demandeurs d'emplois
- Membres ICOM - Ministère de la CULTURE
- Carte VIPol - Coupon Département HV

Gratuit

(sur présentation d'un justificatif)

- Moins de 10 ans
- Chauffeurs de bus accompagnant un groupe
- Journalistes
- Membres ANFMOG
- Invités

AUCUN REMBOURSEMENT N'EST EFFECTUE EN CAISSE

Village martyr : accès libre

AUDIOGUIDE (pour l'exposition permanente)**2 €****TARIF UNIQUE (+ caution obligatoire)****EXPOSITION TEMPORAIRE (seulement)****2 €****TARIF UNIQUE****LES 2 EXPOSITIONS (permanente + temporaire)****9 €****TARIF UNIQUE ADULTE****« PASS »****10 €****{ 1 entrée EXPOSITION PERMANENTE Centre de la Mémoire
1 entrée au MUSEE DEPARTEMENTAL D'ART
CONTEMPORAIN DE ROCHECHOUART****5 € 20****Passeport Haute-Vienne (sur présentation du justificatif)****AUCUN REMBOURSEMENT N'EST EFFECTUE EN CAISSE***Village martyr : accès libre*

EXPOSITION PERMANENTE

GROUPES A PARTIR DE 20 PERSONNES

1 gratuité pour 10 entrées payantes

Groupe ADULTES	Tarif / pers EXPOSITION PERMANENTE	Audioguide	Visite commentée village martyr	TARIF/PERSONNE VISITE COMPLETE		
Visite libre expo	6 €	2 €	5 €	13 €		
Visite guidée expo	10 €		5 €	15 €		
Groupe ADULTES Tarifs spéciaux	Tarif / pers EXPOSITION PERMANENTE	Audioguide	Visite commentée village martyr	TARIF/PERSONNE VISITE COMPLETE		
Visite guidée SPL / O.T. Tulle	6,50 €	2 €	5 €	13,50 €		
Visite guidée Anciens combattants	6 €		5 €	11 €		
Visite guidée Personne handicapée et accompagnant	6 €		5 €			
Groupe SCOLAIRES Collèges / Lycées ETUDIANTS + de 10 ans	Tarif / pers EXPOSITION PERMANENTE	Audioguide	Visite commentée village martyr	TARIF/PERSONNE VISITE COMPLETE	Atelier	Projection film
Visite libre expo	3 €	1 €	4 €	8 €	3 €	1 €
Visite guidée expo	5 €		4 €	9 €	3 €	1 €
Groupe SCOLAIRES Primaire prix/élève - de 10 ans	Tarif / pers EXPOSITION PERMANENTE	Audioguide	Visite commentée village martyr	TARIF/PERSONNE VISITE COMPLETE	Atelier	Projection film
Visite libre expo	gratuit	1 €	4 €	4 €	3 €	1 €
Visite guidée expo	5 €		4 €	9 €	3 €	1 €

AUCUN REMBOURSEMENT N'EST EFFECTUE EN CAISSE

Village martyr : accès libre

EXPOSITION TEMPORAIRE SCOLAIRES A PARTIR DE 20 PERSONNES

1 € / personne

0 € 50 / personne

- si visite seule de l'exposition temporaire
- si visite de l'exposition permanente

LOCATION DES SALLES

35 € ttc

- Salle de RESTAURATION 45 minutes

150 € ttc

- Salle de CONFERENCE 1 journée

80 € ttc

- Salle de CONFERENCE ½ journée

30 € ttc

- Salle de CONFERENCE 1 heure

AUCUN REMBOURSEMENT N'EST EFFECTUE EN CAISSE

Village martyr : accès libre